

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1979 B 05625 Numéro SIREN : 316 263 003 Nom ou dénomination : FROJAL
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2021 sous le numéro de dépôt 44445



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



RSM Paris
26 rue Cambacérès
75008 Paris
France

FROJAL

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2020

FROJAL

13, rue Viète – 75017 Paris



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



RSM PARIS
26 rue Cambacérès
75008 Paris
France

FROJAL

Siège social : 13, rue Viète – 75017 Paris
Capital social : € 2 829 024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société FROJAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FROJAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment en ce qui concerne la note II-2 de l'annexe aux comptes annuels ayant trait aux immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 12 mai 2021

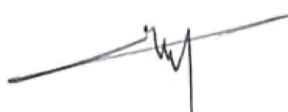
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Eric Lefebvre
Associé

Paris, le 12 mai 2021

RSM Paris



Etienne de Bryas
Associé

Désignation de l'entreprise : SA FROJAL SA			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 13 rue Viète 75017 PARIS			Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 1 6 2 6 3 0 0 3 0 0 0 2 2			Néant ☐ *					
			Exercice N clos le, 31122020		N-1 31122019			
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I) AA								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	68 141	AG	54 884	13 256	4 644
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	14 983 846	AO		14 983 846	13 527 846
		Constructions	AP	31 745 094	AQ	10 884 631	20 860 462	20 629 093
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	65 543	AU	46 470	19 073	19 857
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	125 037 246	CV	1 485 000	123 552 246	123 677 247
		Créances rattachées à des participations	BB	9 920	BC		9 920	639 920
		Autres titres immobilisés	BD	4 603 000	BE		4 603 000	4 486 000
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	2 660	BI		2 660	2 660
	TOTAL (II) BJ			176 515 453	BK	12 470 986	164 044 466	162 987 270
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 160 793	BY		1 160 793	977 009
		Autres créances (3)	BZ	5 034 599	CA		5 034 599	28 157 435
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	39 621 569	CE		39 621 569	57 449 264
		Disponibilités	CF	34 239 863	CG		34 239 863	321 745
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	47 074	CI		47 074	54 533	
	TOTAL (III) CJ	80 103 900	CK		80 103 900	86 959 988		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW							
	Primes de remboursement des obligations (V) CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	256 619 354	1A	12 470 986	244 148 367	249 947 258		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise <u>SA FROJAL SA NS</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N – 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 829 024)			DA	2 829 024	2 829 024
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	13 938 612	13 938 612
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	282 902	282 902
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	204 044 441	201 464 441
	Report à nouveau			DH	5 409 182	5 405 208
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	15 134 891	22 740 770
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	368 410	350 157
	TOTAL (I)			DL	242 007 463	247 011 116
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	71 623	66 563
	TOTAL (III)			DR	71 623	66 563
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		9
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	537 318	537 318
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	108 493	208 752
	Dettes fiscales et sociales			DY	217 767	469 533
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	1 205 700	1 653 964
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	2 069 280	2 869 579	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	244 148 367	249 947 258	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 069 280
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA FROJAL SA NS										Néant ☐ *	
			Exercice N						Exercice (N – 1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC				
	Production vendue biens * services *	FD		FE		FF					
		FG	3 562 872	FH		FI	3 562 872	3 266 504			
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	3 562 872	FK		FL	3 562 872	3 266 504		
	Production stockée*						FM				
	Production immobilisée*						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP		23 266		
	Autres produits (1) (11)						FQ	2 058	25 997		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 564 930	3 315 768		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS				
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	371 203	560 142		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	551 712	752 009		
	Salaires et traitements*						FY	450 336	410 780		
	Charges sociales (10)						FZ	205 624	136 181		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations – dotations aux amortissements* – dotations aux provisions*					GA	1 124 550	1 067 158		
							GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	5 060				
	Autres charges (12)						GE	39 958	76 897		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 748 445	3 003 169		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	816 484	312 598			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	2 651 717	1 222 857		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	12 939 892	24 259 436		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		134 057		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	174 802	116 582		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		25 077		
	Total des produits financiers (V)						GP	13 114 695	24 535 154		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		1 485 000		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		9 007		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	1 502			
	Total des charges financières (VI)						GU	1 502	1 494 007		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	13 113 193	23 041 146			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	16 581 395	24 576 603			

Désignation de l'entreprise				SA FROJAL SA NS		Néant ☐ *				
						Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	2		205	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB			1 760	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	2		1 965	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	1 739		3 259	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF			30	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					HG	18 252		18 252	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	19 991		21 542	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	(19 988)		(19 576)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)						HK	1 426 515		1 816 256	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	19 331 346		29 075 745	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	4 196 455		6 334 975	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)						HN	15 134 891		22 740 770	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO				
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières				HY				
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IG				
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier *				HP				
		{ - Crédit-bail immobilier				HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				1H				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				1J				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)				HX				
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC				
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD				
	(9)	Dont transferts de charges				A1				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2				
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5								
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9			
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
	(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le						Exercice N			
							Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	lettrage de comptes						1 739		2	
	amortissements dérogatoires						18 252			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						Exercice N				
						Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31.12.2020

Le total du bilan, avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020, est de 244.148.367 €. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un bénéfice de 15.134.891 €.

L'exercice a une durée de douze (12) mois, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exploitation des différentes filiales se poursuit normalement.

- La société FROJAL, en date du 22 septembre 2020, a acquis l'immeuble détenu par la SCI 13 RUE VIETE, occupé par la société FRANCIS LEFEBVRE FORMATION, pour un montant de 2.800 K€.
- La société VICTORIA PARTNERS, en date du 1^{er} juillet 2020, a réduit son capital par diminution de la valeur nominale de ses actions. La société FROJAL a été remboursée de 125 K€.
- En cette période de crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, notre Groupe a continué son activité et a déployé ses meilleurs efforts pour faire face aux différentes mesures pour lutter contre la propagation de cette pandémie, telles que confinements et couvre-feux instaurés par les différents gouvernements européens au cours de l'année 2020 et jusqu'à la date d'établissement du présent rapport.

De par son statut de holding animatrice de Groupe, notre Société a veillé scrupuleusement à la mise en œuvre et à l'application de toutes les règles énoncées tant d'un point de vue économique que sanitaire.

Par ailleurs, afin d'aider nos filiales françaises touchées par les mesures de fermetures administratives prévues par l'arrêté du 14 mars 2020 lors du premier confinement, et en application des dispositions de l'ordonnance n°2020-316 du 25 mars 2020, notre Société a accordé des reports des loyers et des charges afférentes du deuxième trimestre 2020 sur le premier trimestre 2021

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice 2020 ont été arrêtés dans le respect des principes comptables généraux appliqués en France (PCG art 833-2/1 et règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2016-07 du 26/12/2016) :

- conformément aux hypothèses de base :
 - ✓ Prudence,
 - ✓ Continuité de l'exploitation,
 - ✓ Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
 - ✓ Indépendance des exercices.
- conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les méthodes d'évaluation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Aucun changement de méthode n'a été appliqué au titre de l'exercice 2020

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les valeurs brutes inscrites au bilan à leur prix d'acquisition sont amorties selon le mode linéaire avec les durées d'utilité suivantes :

Immobilisations incorporelles	
- Proiciels	8 ans
Immobilisations corporelles	
Constructions	
- Structure immeuble	50 à 56 ans
- Toitures, étanchéité	26 ans
Agencements	
- Aménagements intérieurs	18 à 21 ans
- Ascenseurs, climatisation	22 à 25 ans
- Autres installations	22 à 24 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier de bureau	5 ans

Les frais liés à l'acquisition de l'immeuble du 13 rue Viète ont été comptabilisés en compte d'impôts et taxes.

2. Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Les participations et titres immobilisés sont estimés d'après leur valeur d'usage, cette dernière étant fondée sur une analyse multicritères tenant compte notamment de l'actif net social et des perspectives de rentabilité. Lorsque la valeur d'inventaire est négative, et si la situation le justifie, une provision pour risques est constituée.

3. Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée pour tout ou partie de la créance en fonction de l'évaluation de non recouvrement à la date de clôture.

4. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation calculée par catégorie de titres, afin de ramener leur valeur nette comptable au cours de clôture ou à leur valeur liquidative. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat.

5. Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources non représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

III. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

a) Immobilisations corporelles

La valeur de l'immeuble du 13 rue Viète a été inscrite à l'actif du bilan selon la méthode des composants. Les frais d'acquisition ont été comptabilisés en charge pour un montant de 205 K€.

Le tableau des variations de l'actif immobilisé est joint ci-après.

b) Immobilisations financières

Le tableau des filiales et participations est joint ci-après.

c) Créances et dettes

L'état des échéances à la clôture de l'exercice est joint en annexe.

Pour les entreprises liées, les avances et dettes concernent soit des créances ou dettes liées à l'intégration fiscale du Groupe, soit des opérations de gestion courantes internes au Groupe.

Montant des créances avec les entreprises liées:..... 5.405 K€

Montant des dettes avec les entreprises liées: 958 K€

Les autres créances et dettes (hors Groupe) s'élèvent respectivement à 791 K€ et à 1.111 K€.

Le solde de l'avance versée en compte courant de 40 M€ à la société LEFEBVRE SARRUT, en 2017, pour le financement de l'acquisition de la société GIUFFRE, a été remboursée le 21 décembre 2020 pour un montant de 25 M€. Les intérêts perçus en 2020 ont été de 73 K€.

d) Valeurs mobilières de placement

Les titres de placement sont essentiellement placés en comptes à terme. Ils sont inscrits au bilan pour leur prix d'acquisition. Les intérêts courus depuis l'ouverture des comptes ont été appréhendés dans les comptes de l'exercice.

Un montant de 5M€ été placé auprès de la banque ODDO BHF en avril 2020. Le relevé de ce portefeuille titres était de 5,27 M€ à la clôture de l'exercice.

e) Capital

Au 31 décembre 2020, le capital se compose de 176.814 actions de 16 €.

Variation des capitaux propres

	2020	2019	Variation
Capital social	2.829.024	2.829.024	0
Prime d'émission	13.933.559	13.933.559	0
Prime de fusion	5.054	5.054	0
Réserve légale	282.902	282.902	0
Autres réserves	204.044.441	201.464.441	2.580.000
Report à nouveau	5.409.182	5.405.208	3.974
Résultat de l'exercice	15.134.891	22.740.770	-7.605.879
Provisions réglementées	368.410	350.157	18.253

f) Provision pour engagement de départ en retraite

Une provision pour indemnité de départ à la retraite, déterminée conformément à la recommandation CNE 2003.R01, est comptabilisée dans les provisions pour risques et charges.

Les hypothèses de calcul ont été actualisées au cours de l'exercice afin de tenir compte des évolutions de la situation en termes d'effectifs, d'ancienneté, de rémunération, de taux de départ et remplacement du personnel, de mortalité. Cette provision est calculée, selon la méthode des unités de crédits projetées pour chaque salarié au taux de 0,65 % au 31 décembre 2020.

L'âge de départ retenu est de 67 ans. Le montant de l'engagement comptabilisé au 31 décembre 2020 s'élève à 72 K€.

g) Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est principalement constitué de la facturation de loyers et de charges sur loyers.

h) Résultat financier

Les produits financiers proviennent essentiellement des dividendes reçus pour 85% et de la redevance du CMS FL Avocats pour 13%.

i) Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est dû essentiellement à la reprise d'amortissements dérogatoires pour un montant de 18 K€.

j) Autres informations

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2020 est de 46 K€.

k) Effectif

L'effectif moyen de la société est de 3 personnes.

l) Engagements hors bilan

a) *Engagements donnés*

Néant

b) *Engagements reçus*

Néant

13. Intégration fiscale

FROJAL est la société mère du groupe d'intégration constitué autour des sociétés EQUITAL et RJL (article 223 et suivants du Code Général des Impôts). A ce titre, la société FROJAL a comptabilisé au 31 décembre 2020 un profit d'intégration de 168 K€.

14. Evènements post clôture

Néant

o O o

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA FROJAL SA NS										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	55 241	KE		KF	12 900	
CORPORELLES	Terrains					KG	13 527 846	KH		KI	1 456 000	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	16 284 811	KK		KL	927 360	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	14 109 435	KQ		KR	423 487	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	16 464	KW		KX		
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	49 079	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	43 987 636	LO		LP	2 806 847	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	125 802 168	8V		8W	
		Autres titres immobilisés					1P	4 486 000	1R		1S	117 000
Prêts et autres immobilisations financières					1T	2 660	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	130 290 828	LR		LS	117 000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	174 333 706	ØH		ØJ	2 936 747		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4				
				par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	68 141	IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	14 983 846	LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	17 212 171	MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	14 532 922	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	16 464	MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	49 079	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH	46 794 484	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations		IO		ØX	755 001	ØY	125 047 167	ØZ			
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C	4 603 000	2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	2 660	2G			
	TOTAL IV		I3		NJ	755 001	NK	129 652 827	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	755 001	ØL	176 515 453	ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise <u>SA FROJAL SA NS</u>												Néant ☐ *											
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CY					EL					EM					EN				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				PE	50 596				PF	4 287				PG					PH	54 884			
Terrains				PI					PJ					PK					PL				
Constructions		Sur sol propre		PM	4 455 271				PN	340 505				PO					PQ	4 795 777			
		Sur sol d'autrui		PR					PS					PT					PU				
		Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	5 309 880				PW	778 973				PX					PY	6 088 853			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ					QA					QB					QC				
Autres immobilisations		Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD					QE					QF					QG				
		Matériel de transport		QH					QI					QJ					QK				
corporelles		Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	45 686				QM	783				QN					QO	46 470			
		Emballages récupérables et divers		QP					QR					QS					QT				
TOTAL III				QU	9 810 839				QV	1 120 262				QW					QX	10 931 101			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ØN	9 861 436				ØP	1 124 550				ØQ					ØR	10 985 986			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice									
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel											
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6									
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1									
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8									
Constructions	Sur sol propre	Q9	18 252	R1		R2		R3		R4		R5		R6	18 252								
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4									
Ins. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2									
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9									
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7									
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5									
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3									
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1									
TOTAL III		X2	18 252	X3		X4		X5		X6		X7		X8	18 252								
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO									
Total général (I+II+III+IV)		NP	18 252	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	18 252								
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	18 252		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	18 252										
CADRE C																							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9					Z8						
Primes de remboursement des obligations												SP					SR						

Désignation de l'entreprise SA FROJAL SA NS								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	350 157	TM	18 252	TN		TO	368 410
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	350 157	TS	18 252	TT		TU	368 410
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	66 563	5W	5 060	5X		5Y	71 623
	TOTAL II	5Z	66 563	TV	5 060	TW		TX	71 623
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D
6E				6F		6G		6H	
02				03		04		05	
9U			1 485 000	9V		9W		9X	1 485 000
06				07		08		09	
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B	1 485 000	TY		TZ		UA	1 485 000
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	1 901 720	UB	23 312	UC		UD	1 925 033
Dont dotations et reprises	{ – d'exploitation – financières – exceptionnelles		UE	5 060	UF				
			UG		UH				
			UJ	18 252	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA FROJAL SA NS										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	9 920		UM	9 920		UN		
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT	2 660		UV	2 660		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	1 160 793		1 160 793					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY	2 683		2 683					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	790		790					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	235 664		235 664					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	20 358		20 358					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	4 775 102		4 775 102					
	Charges constatées d'avance				VS	47 074		47 074					
	TOTAUX				VT	6 255 048		VU	6 255 048		VV		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG									
		à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	537 318		537 318						
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	108 493		108 493						
Personnel et comptes rattachés				8C	59 939		59 939						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	56 380		56 380						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	89 360		89 360						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	12 086		12 086						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	843 872		843 872						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	361 827		361 827						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	2 069 280		VZ	2 069 280					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

FROJAL SA

FILIALES ET PARTICIPATIONS - Exercice 2020

Informations Financières	Numéro de SIRET	Capital		Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus			Prêts et Avantages consentis par la société et non encore remboursés (bruts et sans intérêts)	CA HT du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
		Valeur	Nombre de titres			Nombre de titres	Brute	Nette				
Filiales et Participations	LEFEBVRE SARRUT	5 183 112	3 239 445	561 684 521	76,78%	2 487 400	104 791 521	104 791 521		9 262 925	44 126 379	11 193 336
	FROJAL ET CIE	6 660	6 660	1 789 389	96,70%	6 440	340 560	340 560		1 938 421	1 781 702	
	RJL	11 989 000	1 198 900	-31 152	100,00%	1 198 900	11 989 000	11 989 000		/	-2 709	
	VICTORIA PARTNERS	1 038 338	148 334	-409 187	28,09%	41 667	375 003	375 003		/	11 147	
	EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE	241 608	30 201	32 257 739	0,07%	20	152	152		104 620 883	12 755 349	10 460
	SCI ARVIL	3 960 000	264 000	1 541 966	99,81%	263 500	4 017 032	4 017 032		1 392 084	950 151	
	SCI SPLIN	1 714 500	114 300	716 137	99,80%	114 075	1 739 062	1 739 062		632 649	444 351	
	UPCYCLE	185 350	3 707	1 052 198	4,69%	174	199 926	199 926		1 215 690	-611 298	
	UNIVERCAST *	99 000	990	16 552	11,11%	110	99 990	99 990		364 729	33 302	

* comptes au 30/06/2020

FROJAL
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 2.829.024 €
Siège social : 13, rue Viète
75017 PARIS
316 263 003 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 10 JUIN 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos au 31 décembre 2020, soit la somme de 15.134.891,02 € de la manière suivante :

- Report à nouveau antérieur : 5.409.182,75 €
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 15.134.891,02 €
- Autres réserves 204.044.441,10 €
- Soit un bénéfice distribuable de 224.588.514,87 €
- **Distribution de dividendes**
pour un montant de 20.156.796,00 €
- Autres réserves pour un montant de 204.044.441,10 €
- Report à nouveau après distribution des dividendes et affectation,
pour un montant de 387.277,77 €

En conséquence, l'Assemblée Générale fixe le dividende au titre de l'exercice 2020 à 114 € par action.

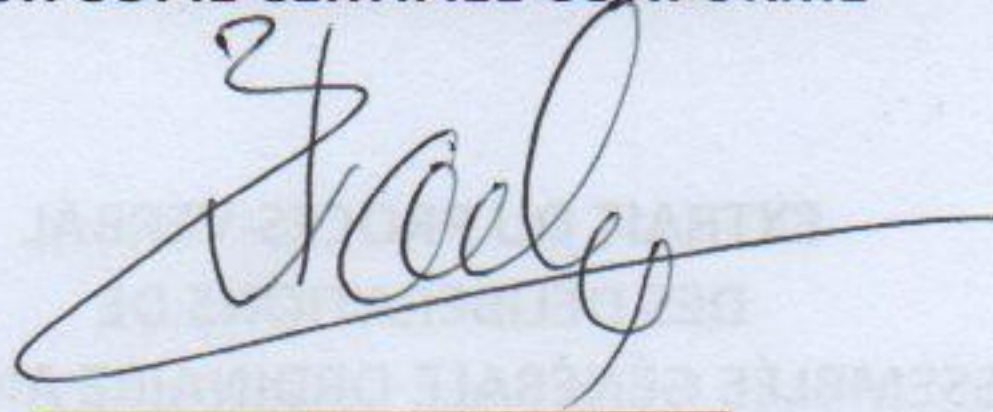
Ce dividende sera payé aux actionnaires de la Société à compter de ce jour, soit le 10 juin 2021.

Ce dividende est soumis de plein droit, à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu, à un prélèvement forfaitaire unique de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 %, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

.....
.....

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 166.719 voix « pour » et 158 voix « contre » sur 166.877 voix exprimées, les abstentions (soit 192 voix) étant considérées comme des voix non exprimées.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME



Le Président du Directoire
Vincent BARBIER